



Annecy, le 01 juin 2026
N° 20260601/ARM/EMA/EMZD LYON/DMD74/NP

NOTE

- OBJET** : Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine.
Cérémonie d'Annecy, lundi 8 juin 2026.
- ANNEXES** : I. déroulement de la cérémonie
II. modalités pratiques
III. plan

Dans le cadre de la journée nationale en objet, une cérémonie sera organisée le lundi 8 juin 2026 à 11h00, sous la présidence de Mme Emmanuelle DUBÉE , préfète de Haute-Savoie, au mémorial départemental du square de la Fraternité, avenue Gambetta à Annecy.

La présente note fixe le déroulement et les modalités de la cérémonie.

Le lieutenant-colonel Ludovic ROUGELOT
Délégation militaire départementale
de Haute-Savoie

ANNEXE I

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs / observations
10h45	Mise en place piquet d'honneur et clairon du 27 ^e BCA. Mise en place des porte-drapeaux.			ADC CARLIER (SOA DMD74) ONACVG
10h55	Rassemblement des autorités devant le monument. Formation du rang protocolaire. Formation du rang des présidents d'associations et invités d'honneur.			BRCE (PREF 74) ONACVG <i>Présentation au public du déroulement de la cérémonie par le maître de cérémonie de la mairie d'Annecy</i>
11h00	Arrivée de la préfète, accompagnée du DMDA La préfète et le DMDA prennent leur place sur le rang protocolaire.	Garde à vous Présentez armes Reposez armes Repos	Garde à vous	Annonce par le MC Chef de piquet 27 ^e BCA Chef de piquet 27 ^e BCA DMDA Chef de piquet 27 ^e BCA Chef de piquet 27 ^e BCA
11h01	Lectures Poème « Ne les oublions pas » Message FAITOE <i>Chant MARIE DOMINIQUE</i>		sono	Annonce de phase par le MC M. DUCIMETIERE M. BALDASSINI
11h10	Lecture du message gouvernemental	Garde à vous Ouvrez le ban Fermez le ban Repos	Garde à vous Ouvrez le ban Fermez le ban	Annonce de phase par le MC Chef de piquet 27 ^e BCA Chef de piquet 27 ^e BCA Lecture par la Préfète Chef de piquet 27 ^e BCA Chef de piquet 27 ^e BCA

Horaires	Déroulement	Commandement	Sonnerie	Responsables / acteurs / observations
11h15	<p>Dépôt de gerbes</p> <p>Associations Grand Annecy Maire d'Annecy Conseil départemental Conseil régional Préfète</p> <p>Minute de silence</p> <p>Marseillaise</p>	<p>Garde à vous Présentez armes</p> <p>Aux morts</p> <p>Reposez armes Repos</p>	<p>Garde à vous</p> <p>Aux morts</p>	<p>Annnonce de phase par le MC</p> <p>Chef de piquet 27^e BCA Chef de piquet 27^e BCA</p> <p>Présentation des gerbes : service du protocole Annecy</p> <p>Chef de piquet 27^e BCA (Lorsque la Préfète a rejoint le rang protocolaire)</p> <p>Lancement par sono. Reprise chantée par les participants.</p> <p>Chef de piquet 27^e BCA Chef de piquet 27^e BCA</p>
11h20	<p>Salut des autorités aux drapeaux et présidents d'associations</p>		<p>Les Allobroges</p>	<p>Annnonce de phase par MC</p> <p>Les autorités du rang protocolaire vont saluer les porte-drapeaux puis les présidents d'associations.</p> <p>Guidage par ONACVG.</p>
11h25	<p>Salut au piquet d'honneur par le DMDA accompagné de la préfète</p>	<p>Garde à vous Présentez armes</p> <p>Reposez armes Repos</p>	<p>Pas de sonnerie</p>	<p>DMDA</p> <p>Chef piquet 27^e BCA Chef piquet 27^e BCA</p> <p>Chef piquet 27^e BCA Chef piquet 27^e BCA</p>
11h30	<p>Fin de la cérémonie</p>			<p>Annnonce par MC</p>

ANNEXE II

MODALITES PRATIQUES

1. COORDINATION

- Cérémonial militaire et dispositif général : ADC Grégory CARLIER, SOA DMDA 74
- Accueil des autorités : BRCE PREF 74
- Maître de cérémonie : Mme Aurélie SALLENT, protocole de la municipalité d'ANNECY
- Accueil des associations et emblèmes : ONAC VG 74

2. TROUPES SOUS LES ARMES

- 1 piquet d'honneur à 0/1/6 désigné par le 27^e BCA

3. SONNERIES-MUSIQUES

- Les sonneries réglementaires seront exécutées par un clairon du 27^e BCA.
- Les musiques et l'hymne national seront diffusés par la sonorisation.

4. SOUTIEN

Les services de la municipalité d'ANNECY assureront :

- le nettoyage de la place,
- le pavoisement,
- la mise en place du dispositif de sonorisation et du pupitre,
- Le regroupement, la mise en place et la présentation des gerbes de fleurs.

5. TENUE DES PORTE-DRAPEAUX

Il est rappelé que la tenue des porte-drapeaux associatifs doit être conforme au guide diffusé par l'ONAC-VG (« Guide à l'usage des porte-drapeaux associatifs », édition du 27/10/2022).

Le port de la tenue militaire n'est pas autorisé.

Les contrevenants ne seront pas autorisés à participer à la cérémonie.

6. VIN D'HONNEUR

Néant.

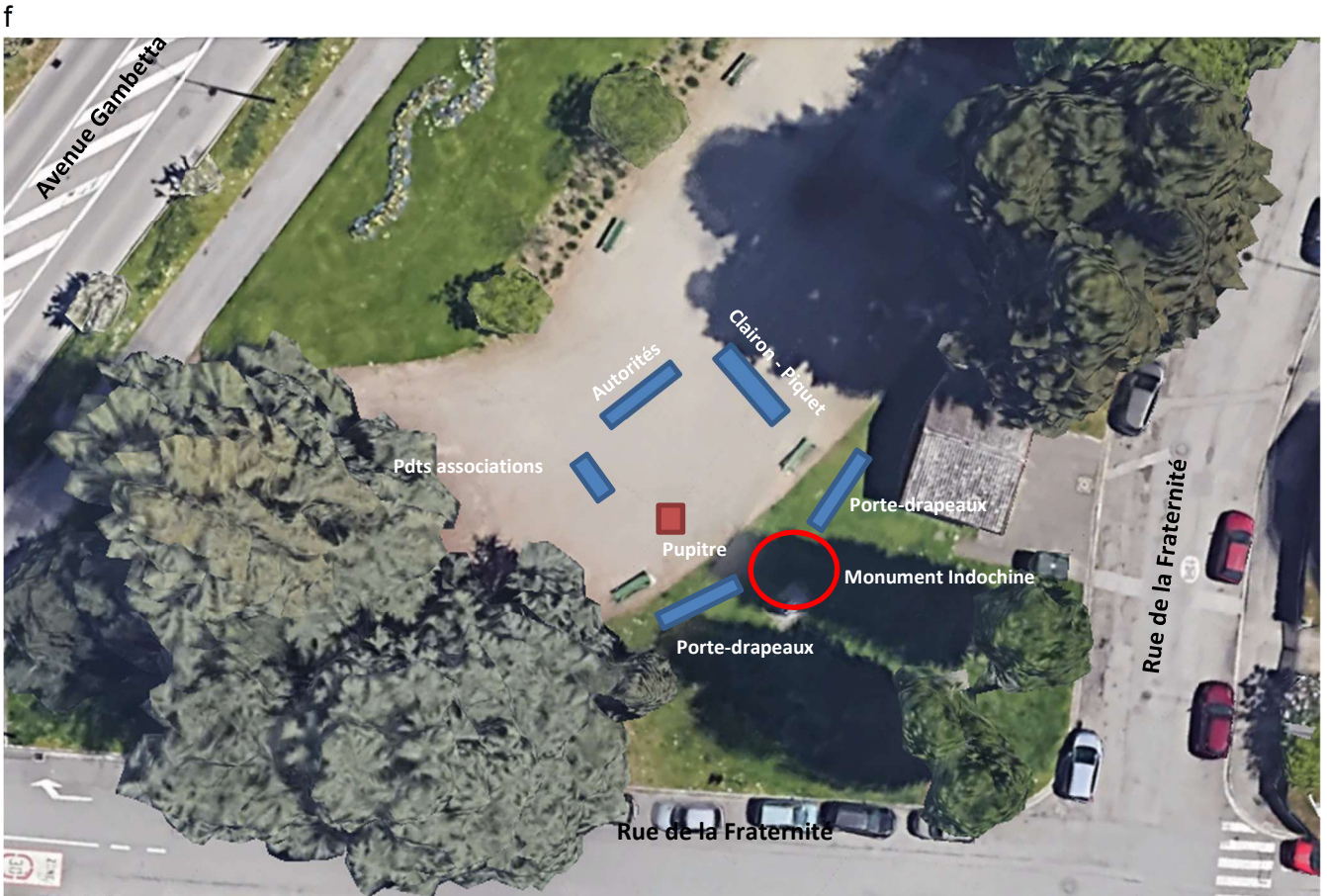
7. SÉCURITÉ

Le site sera sécurisé le temps de la cérémonie sous couvert de la DIPN en lien avec la police municipale.

ANNEXE III

PLAN

Dispositif de la cérémonie
Mémorial départemental de l'Indochine
Square de la Fraternité - ANNECY



LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES:

- Madame la préfète de Haute-Savoie
- Monsieur le maire d'Annecy
- Monsieur le directeur des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie
- Monsieur le délégué militaire départemental de Haute-Savoie
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie de Haute-Savoie
- Monsieur le directeur interdépartemental de la Police Nationale
- Monsieur le directeur départemental du SDIS 74
- Monsieur le directeur régional des douanes
- Monsieur le directeur départemental de l'ONAC-VG 74
- Monsieur le directeur de la police municipale d'Annecy

- 27^e Bataillon de chasseurs alpins
- Centre d'information et de recrutement des forces armées d'Annecy

Sous couvert du BRCE/PREF 74 :

- Mesdames et messieurs les parlementaires de Haute-Savoie
- Monsieur le président du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
- Monsieur le président du conseil départemental de Haute-Savoie
- Madame la présidente de la communauté de communes du Grand Annecy

Sous couvert de l'ONAC-VG 74 :

- Mesdames et messieurs les présidents des associations patriotiques et mémorielles de Haute-Savoie